

Avant-projet de schéma d'aménagement du territoire «Franche-Comté 2005» - Avis du Conseil Municipal

M. LE MAIRE : Je vous rappelle que la Municipalité de lundi dernier qui avait été élargie à l'ensemble des Conseillers Municipaux a donné son avis sur l'avant-projet de schéma d'aménagement du territoire appelé «Franche-Comté 2005». Vous avez sous les yeux le texte dans sa version finale, que nous avons envoyé aujourd'hui même à la Région. Vous savez que les délais étaient très courts puisqu'il y a eu une réunion à la Région le 14 mai, nous avons délibéré le 17 mai et nous devons donner notre avis pour le 25 mai.

Je regrette qu'il ne nous ait pas été permis de consacrer davantage de temps à l'étude de cet avant-projet qui nous était soumis. Je regrette également que le Conseil Municipal n'ai pas été tout à fait au complet mais c'était élargi aux Conseillers Municipaux qui le souhaitaient. Comme il s'agissait d'une réunion un peu privée, peut-être cela intéresse-t-il moins de Conseillers Municipaux.

Je regrette enfin que l'un d'entre vous, mais il n'est pas encore là, ait livré à la presse ses observations que je n'ai pas reçues et dont je n'ai par le fait pu tenir compte pour préparer l'avis de la Ville de Besançon. C'est vrai qu'on peut toujours par la presse faire parvenir ce qu'on veut mais c'est regrettable lorsqu'on travaille ensemble et qu'on a réalisé un travail je crois très intéressant sur l'analyse de ce schéma Horizon 2005 de la Région.

Par ailleurs nous avons déjà bien avant M. VIALATTE fait observer que Besançon devait jouer son rôle de capitale régionale, c'est d'ailleurs inscrit en toutes lettres, mais nous n'avons pas vu que cela dans les observations.

Dont acte.